

COMMUNE DE **L**UZE
CONSEIL **M**UNICIPAL

Séance du 17 Décembre 2019

Liste des présents:

ABRY Jacques, STEIB Éric, VALLADONT Carole, DUHOUX Gilbert, ROESS Odile, ,
VAILLAUD-PREVOT Émeline, TOZZI David, SURLEAU Étienne, GRESSARD Jean-Paul

Excusés: VUERLI Sandrine, ROBERT Julien, LISTRAT Serge, RONCONI Aurélie,
DAYMA Vaimiti

Ordre du jour:

- Instauration d'une caution pour le local de distillation
- Instauration d'une servitude de passage de réseaux sur propriété privée
- Admission de titre de recettes en «non valeur»
- Recrutement agents recenseurs pour le recensement de la population de Luze du 15 janvier 2020 au 16 février 2020
- Avis sur le projet d'un parc éolien sur les territoires de Granges-le-Bourg et Saulnot
- Rapport activité 2018 du SYTEVOM sur l'élimination des déchets ménagers
- Projets investissements a soumettre au concours DETR 2020
- Divers

Le maire Jacques Abry ouvre la séance à 20h00.

- Instauration d'une caution pour le local de distillation: une conseillère précise que celle-ci a déjà été voté en janvier 2019, et qu'elle s'élève à 100 euros. Elle devra être rajouté au contrat de location pour les particuliers.

- Demande de subventions de la MAM «Les Luzioles» pour l'achat de matériel: l'ensemble du conseil municipal se prononce contre l'octroi de ladite subvention.

- Instauration d'une servitude de passage pour les réseaux d'eaux pluviales et assainissement située sur les propriétés de Mr Coq Boris et Mme Corneille Mathilde d'une part et de Mr Decaudin Michael d'autre part afin de desservir les constructions de Mr Bindit et Mme Munch. Cela se fait aussi en prévision d'un futur lotissement au lieu dit: « La Paile». Un projet de convention entre les deux parties est présenté. Le conseil municipal autorise le maire à prendre une délibération ; 2 contre.

- Admission de titre de recettes en «non-valeur »: concerne une facture d'un montant de 15,29 EUROS. Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

- Autorisation de recrutement de deux agents recenseurs: le recensement aura lieu sur le territoire de Luze du 15 janvier au 16 février 2020. Le maire propose le recrutement et la rémunération de deux agents recenseurs, qui auront au préalable effectués une formation. Le Conseil Municipal approuve la proposition du maire à l'unanimité.

- Avis du conseil sur le projet d'un parc éolien du Dôme Haut-Saonois sur les communes de Grange-le-Bourg et Saulnot. Le projet est ici présenté : 9 éoliennes sont prévues. Il est soumis à l'approbation du conseil: 7 voix pour et 2 contre.

- Présentation du rapport d'Activité du SYTEVOM sur le service public des déchets ménagers et assimilés: le constat fait état d'une vraie évolution des pratiques des usagers. Le poids des ordures ménagères étaient de 247kg/hab en 2008; il est de 147 kg/hab en 2018. Des progrès peuvent encore être faits. Le rapport peut être lu sur le site de la CCPH.

- Appel à projets DETR et DSIE 2020: Rénovation du terrain de jeux (revêtements et jeux) ; Informatisation de l'école. Le seuil financier des projets à soumettre est de 15 000 euros.

-Divers :

1. Proposition d'équiper en panneaux photovoltaïques certains des bâtiments communaux. Ceci est une proposition du SIED70. Il s'agit au préalable de vérifier l'orientation des toitures des différents bâtiments. Un courrier va être envoyé au SIED70 afin d'évaluer le potentiel municipal.

2. Projet CCPH de ZAC sur le territoire de la commune de Luze.

3. Projet PACT2 : Réunion à venir pour les élus sur ces subventions départementales.

Le maire Jacques Abry clôture la séance du Conseil Municipal à 22h30.